

ARÉOMÈTRE

FICHE N° 6055

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : 1900-1924
Fabricant : G. Berlemont
Domaines : Physique
Sous-domaines :
Organisme : Université Blaise Pascal
Ville : Aubière
Modèle :
Matériaux :

Description

L'aréomètre G. Berlemont est protégé dans un écrin rectangulaire noir. L'intérieur est tapissé de feutrine bleue. L'instrument est en verre, de forme fuselée. L'extrémité supérieure est constituée d'un plateau qui se prolonge dans une zone effilée marquée par un trait d'affleurement. La partie renflée au milieu du tube correspond au flotteur. La zone en forme d'ampoule contenant du mercure liquide correspond au cône.

Pour mesurer la densité d'un liquide l'aréomètre est plongé dans l'eau de densité connue et des masses sont déposées sur le plateau de manière à ce que le trait d'affleurement situé dans la partie effilée coïncide avec la surface de l'eau. La manipulation est répétée dans un liquide de densité inconnue et un calcul simple permet de déduire cette densité selon le principe de la poussée d'Archimède.

Utilisation

Cet aréomètre permet de mesurer la densité d'un liquide. Il était utilisé au département de physique de l'université Blaise-Pascal.





Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Aréomètre (G. Berlemont),
<https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=12302>, consulté le 2026-09-10